

LES EMBARQUÉS 2025 & 2026 SÉMINAIRE D'ACCUEIL DCS

Justification et limites de l'incrimination
des activités expressives :
entre protection de l'ordre public et
sauvegarde de la liberté d'expression

Intervenant

Benjamin Dzierlatka

*Enseignant en droit pénal et Droit civil à
Nantes Université
Docteur en droit des Université
de Bordeaux et Sherbrooke*

Discussion :

Valentin Weber Professeur des
Universités - Nantes université - DCS

20
Janvier
2026

12h30 à 13h30/14h
Salle 220
+ Zoom



www.dcs.univ-nantes.fr